

# RÈGLEMENT DU MAREDSOUS SUMMER TRAIL 2025

- Article 1** L'inscription au « Maredsous Summer Trail » implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
- Article 2** Le « Maredsous Summer Trail » est une course ouverte à tous et à toutes. Sur les distances de 30, 40 et 60 km l'âge minimum est de 18 ans. Sur le parcours de 15 KM l'âge minimum est de 12 ans. Sur le 8 KM l'âge minimum est de 8 ans. En attente des mesures d'exécution, qui doivent encore être prises dans le cadre du «décret de la communauté française relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport», le/la participant(e) déclare en son chef, l'absence de toute contre-indication médicale à la pratique de la course à pied en compétition.
- Article 3** Le « Maredsous Summer Trail » est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins balisés, courue en semi auto-suffisance sur 6 distances (15, 23, 30, 40, 60 et 80 KM) et en autonomie complète sur la distance de 8km. Hors sentiers le respect du code de la route est obligatoire.
- Article 4** L'inscription est validée après le paiement auprès de «ultratiming.be», un mail de confirmation est envoyé dès réception de celui-ci. Le montant de participation de l'édition 2025 est de 10€ pour 8 KM, 15€ pour 15 KM, 20€ pour 23 KM, 25€ pour 30 KM, 30€ pour 45 KM, 45€ pour 60 KM (balise comprise) et de 50€ pour 80 KM (balise comprise). Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Toute modification ou transfert est toléré jusqu'à la clôture des inscriptions et l'attribution des dossards. **Aucun remboursement ne sera accepté.**
- Article 5** Horaires de départ : Les retraits des dossards s'effectueront au départ, au Centre d'Accueil Saint-Joseph de Maredsous dès 5h00. Le départ du 80 KM sera donné à 6h00, le départ du 60 KM à 7h30, le départ du 45 KM à 08h30, le départ du 30 KM à 09h30, le départ du 23 KM à 10h00, le départ du 15 KM à 10h30 et le départ du 8 KM à 11h00. En cas d'arrivée tardive d'un(e) participant(e) sur la ligne départ, il lui est possible de démarrer sa course seul(e) tout en bénéficiant du chronométrage.
- Horaires des podiums : Les podiums et la remise des prix auront lieu à 13h00 pour les 2 premières distances. Pour les autres distances, le timing sera défini en fonction des heures d'arrivée des 3 premiers de chaque distance. Sont récompensés les 3 premiers du classement scratch hommes et dames de chaque distance.
- Horaires d'arrivée : Le site d'arrivée fermera ses portes à 20h00. Le/la participant(e) choisira donc une distance en fonction de ses possibilités afin d'arriver à une heure lui permettant de profiter de l'aire d'arrivée.
- Pour le parcours de 80 KM, un CUT sera mis en place. En cas d'arrivée après 11h00 au ravitaillement N°2 (30KM) , le concurrent sera réorienté vers le parcours de 60 KM afin d'arriver dans des délais raisonnables.
- Article 6** Ravitaillements :
- 8 KM Pas de ravitaillement
  - 15 KM 1 ravito (Eau & fruits).
  - 23 KM 2 ravitos (Ravito 1 : eau & fruits - Ravito 2 : liquide-solide (salé & sucré))
  - 30 KM 2 ravitos (Ravito 1 : eau & fruits - Ravito 2 : liquide-solide (salé & sucré))
  - 45 KM 3 ravitos (Ravito 1 : eau & fruits - Ravito 2 & 3 : liquide-solide (salé & sucré))
  - 60 KM 4 ravitos (Ravito 1, 2, 3 & 4 : liquide-solide (salé & sucré))
  - 80 KM 4 ravitos (Ravito 1, 2, 3 & 4 : liquide-solide (salé & sucré)) + 2 points d'eau
- Un ravitaillement solide et liquide sera offert à l'arrivée pour toutes les distances.
- Article 7** L'organisateur «Raid Bocq asbl» est couvert par une assurance en responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur. Il incombe aux participant(e)s de s'assurer personnellement.
- Article 8** Les chiens sont bienvenus dans la course sous l'entière responsabilité de leur maître. Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse. Leurs maîtres s'engagent à respecter les autres coureurs et à s'effacer temporairement si nécessaire pour ne pas interférer dans la course des compétiteurs.
- Article 9** Equipement obligatoire pour participer : un téléphone portable, des vêtements adaptés à la course, un gobelet personnel.
- Equipement fortement conseillé pour les longues distances : un ravitaillement personnel en eau (poche à eau, gourde) une couverture de survie (conseillée en cas d'attente des secours). Pour le 60 KM et le 80 KM, une balise est fournie par l'organisation à chaque coureur, celle-ci permet un live tracking par l'organisation et le proches du coureur.
- Article 10** Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser dans le cadre de sa promotion toute photo ou image où il apparaît dans la course ou dans le domaine de Maredsous.
- Article 11** En participant au Maredsous Summer Trail, le traileur s'engage à :
- Respecter et préserver l'environnement par son comportement.
  - Respecter les valeurs positives de la course de trail et être fair-play avec les autres concurrent(e)s
  - Respecter le matériel mis à disposition.
  - Respecter le code la route
  - Décharger l'organisateur de toutes reponsabilités en cas d'accident ou de vol.

